

Le 21 mars 2017

BOOSTER DE LA MINE

Les opérateurs miniers réclament la mise en place immédiate de mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement de la filière minière de Guyane.

La FEDOMG demande à l'État :

- A court terme : **Renforcement du service mine de la DEAL**, par 5 instructeurs supplémentaires : de trop nombreux dossiers en cours d'instruction et beaucoup trop à venir, qui ne peuvent être traités dans les délais plongeant l'activité dans une paralysie alors que le cours de l'or est favorable aux investissements
- A court terme : Présentation de la **nouvelle COTAM**, **négociation des redevances**, clarification des **compétences entre l'ONF et la DEAL**
- A court terme : **Suspension** de l'application de la procédure de **l'examen au cas par cas** pour l'activité minière
- A court terme : **Suspension** de l'application de la règle des 7.5 m pour la largeur des criques déviées.
- A court terme : **Aide financière** pour la création de l'école technique des Mines
- A moyen terme : **Déblocage de moyens financiers pour le fonctionnement du comité stratégique de la filière industrie extractive Guyane** :
 - Mise à disposition ou financement d'un cadre A
 - Financement des actions sur les 5 prochaines années

La FEDOMG demande à la Collectivité Territoriale de Guyane :

- A court terme : **Participation de la CTG au Comité stratégique de filière**, aux côtés de l'Etat et de la FedomG, par un élu délégué convaincu du bienfondé de l'action de structuration de la filière demandée par la profession

- A court terme : **Libération du solde du fonds FRAR industrie extractive**, passage du statut d'Autorisation d'Engagement à Crédit de Paiement, pour soutenir les artisans dans leur structuration : changements de réglementation du code de l'environnement renchérissant les dossiers, suivis de chantier plus réguliers par des bureaux d'études... [nouvelles obligations impliquant un fort besoin de trésorerie]
- A court terme : **Paiement immédiat** des dossiers FRAR : la CTG a accordé des avances remboursables qui n'ont pas été payées, et prélèvent néanmoins le remboursement mensuelles des sommes non versées.
- A court terme : **Mise à disposition d'un cadre A de la CTG pour la FedomG jusqu'en 2020**, l'objectif étant d'étudier et mette en œuvre : une fusion Orkidé-FedomG, création d'une école technique de la mine et rendre plus efficace et plus rapide la structuration de la filière
-
- A moyen-long terme : Engagement de financement qui devra être pris en compte **dans un plan Marshall** pour les infrastructures suivantes :
 - Développement du Grand Port de l'Ouest
 - Développement et accès à l'énergie notamment pour le grand Ouest
 - Création de la route Saint-Laurent-du-Maroni à Paul Isnard
 - Création d'une piste forestière Belizon, Saül, Maripasoula